

## Arrêts fédéraux à publier ultérieurement

---

L'Assemblée fédérale a adopté, au cours de la session d'été, les arrêts fédéraux suivants:

- Arrêt fédéral du 8 juin 1999 relatif au financement des mesures visant à améliorer l'offre de places d'apprentissage et à développer la formation professionnelle (2<sup>e</sup> arrêt sur les places d'apprentissage) (FF 1999 2819 et 2842).

Cet arrêt fédéral sera publié dans la Feuille fédérale dès que la base légale sur laquelle il se fonde sera en vigueur.

- Arrêt fédéral du 15 juin 1999 approuvant une convention de double imposition avec les Philippines (FF 1999 914).

Cet arrêt fédéral sera publié dans le Recueil officiel des lois fédérales, en même temps que l'accord qu'il concerne, dès que celui-ci entra en vigueur pour la Suisse.

6 juillet 1999

Chancellerie fédérale

FF26